

DOCUMENTATION			N° :		
			Créée le :	03/06/2018	
Foire aux questions : Bascule d'année STS - Nomenclatures - BEE			Rédacteur :	DSI-ASSUT-YP-AD	
			Nb pages :	2	
			Diffusion :	Générale	
Mise à jour	03/06/2018	Par :		Version :	1

Objet :	Questions fréquemment posées lors des étapes de la bascule d'année
---------	--

Je n'ai pas accès sur le portail ARENA à un des modules nécessaires pour effectuer les opérations de bascule

Toutes les opérations indiquées dans le document « Chronologie des étapes » doivent être effectuées et elles doivent l'être dans l'ordre indiqué dans le document.

Si vous ne disposez pas du droit d'accès à un module demandez à votre chef d'établissement de vous déléguer le droit d'accès (attendez ensuite 30 minutes pour obtenir l'accès) ou demandez à une personne disposant de ce droit d'accès d'effectuer les opérations demandées avant de poursuivre la chronologie des étapes.

Je n'ai pas accès à l'année en préparation 2018-2019 dans STSWEB

Vous n'avez pas procédé à l'étape 1 de la chronologie des étapes.

Vous devez reprendre la chronologie des étapes à l'étape 1 en vous aidant de la Fiche 1 pour procéder à la bascule d'année dans STSWEB. Attention : Vous devrez à nouveau suivre toutes les étapes suivantes car le profilage que vous avez effectué dans le module nomenclatures n'a pas été pris en compte.

La BEE année en préparation continue d'indiquer « L'accès à la Base Elèves Etablissement en Modification est impossible actuellement, car la réception des nomenclatures académiques n'a pas eu lieu »

Ou : Je ne retrouve aucune division dans la BEE

Vous n'avez pas effectué toutes les étapes de la bascule d'année ou vous les avez effectuées dans le mauvais ordre.

Procédez ainsi :

- 1) Vous devez reprendre la chronologie des étapes à l'étape 1 pour vérifier si la bascule STSWEB à bien été effectuée. Si elle n'a pas été effectuée, procédez à la bascule d'année et refaites toutes les étapes qui suivent dans la chronologie des étapes car votre profilage n'aura pas été pris en compte.
- 2) Revalidez votre profilage de masse et votre profilage fin dans le module nomenclatures (étape 3 de la chronologie – Fiche 2). N'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Exporter vers STSWEB »
- 3) Dans le module STSWEB après avoir créé/supprimé/modifié des divisions (étape 4 de la

chronologie – Fiche 3) allez dans le menu « Export » puis cliquez sur « Structures ». Attendez le message de validation.

Vos divisions devraient maintenant être présentes dans la BEE

Il me manque des options dans la BEE ou Il n'y a aucune option sélectionnable sur les fiches élèves pour tout ou partie des MEF

Reprenez entièrement l'étape 3 de la chronologie – Fiche 2.

Module « nomenclatures » :

Les options ont-elles été sélectionnées dans le profilage de masse ?

Les options ont-elles été sélectionnées dans le profilage fin par MEF ?

Si une option n'est pas présente dans le profilage de masse ou dans le profilage fin par MEF cela signifie qu'elle n'est actuellement pas disponible pour ce MEF dans votre établissement.

En cas de manque d'option pour un MEF envoyez un mail aux contacts indiqués dans la Fiche 2.

Je ne retrouve pas une option dans le module « Nomenclatures » alors que le PAPP m'indique qu'il vient de me l'envoyer

Les bordereaux de diffusion BAN (Base Académique des Nomenclatures) sont traités automatiquement toutes les nuits. Vous devez attendre le lendemain du jour de la diffusion par le PAPP pour retrouver vos nouveaux MEF/options dans le module Nomenclatures.

Je n'arrive pas à modifier le code division dans STSWEB

Il n'est pas possible de modifier un code division. Vous ne pouvez modifier que le libellé d'une division.

Si vous souhaitez changer les codes divisions dans STSWEB, vous devrez supprimer les anciennes divisions puis créer de nouvelles divisions.

Attention : vous ne pouvez supprimer que des divisions dont l'effectif calculé est à « 0 ». STSWEB procède aux calculs d'effectifs par division toutes les nuits.